

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****Berne, le 14 juillet 2022**

## **Un ensemble de mesures globalement avantageux**

**Le comité de la fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) a pris connaissance du rapport sur l'orientation future de la politique agricole dans ses grandes lignes. La "Vision 2050" porte notamment sur la place de la production animale dans l'agriculture suisse, mais elle va au-delà de la seule politique agricole: l'ensemble du système alimentaire est concerné, de la production à la consommation (y c. les importations). Dans le futur système, le lait et les produits laitiers conserveront une place centrale; dans le rapport, l'on encourage d'ailleurs davantage leur consommation.**

**PSL considère la "mini-PA" comme un ensemble de mesures définitif. Il s'agit d'un moyen pragmatique de clore les discussions sur la PA22+, qui avait été suspendue. En l'état, le projet présente plus d'avantages que d'inconvénients. Le rapport sur l'orientation future de la PA nécessite cependant des précisions. Nous ne devons pas rogner sur notre niveau actuel de sécurité alimentaire, d'autosuffisance et surtout de protection douanière. Le comité de PSL est déconcerté par le fait que si peu d'agriculteurs-trices actifs aient été invités à se joindre à la commission pour l'élaboration du rapport et que les praticiens concernés aient été en outre peu écoutés. Tous les types de production qui assurent en fin de compte la valeur ajoutée de l'agriculture suisse ont été systématiquement exclus.**

Suite à la suspension de la PA22+, la Confédération a rédigé un rapport sur l'avenir de l'agriculture et de la filière alimentaire suisses et a proposé une politique agricole au format réduit, en plus de la motion 19.475 déjà adoptée sur les trajectoires de réduction (produits phytosanitaires et éléments fertilisants).

### **"Mini-PA" sur la Vision 2050**

Dans le contexte d'un système alimentaire global, tel que présenté dans le rapport du Conseil fédéral, non seulement la consommation de lait et de produits laitiers conservera son importance actuelle, mais elle devra également être davantage encouragée. Il faudra à l'évidence impliquer d'autres domaines politiques, mais aussi que les consommateurs-trices modifient leur comportement. Une telle approche globale va bien au-delà de la politique agricole et prendra nécessairement du temps.

Afin de clore les discussions sur la suspension de la PA22+, la commission d'examen du Conseil des États (CER-E) a approuvé la proposition d'une "mini-PA". Une discussion approfondie et une réouverture du train de mesures ne sont pas souhaitables. PSL considère l'ensemble globalement positif. Elle salue les mesures dans les domaines de la promotion de l'innovation, des suppléments, du contrôle du lait, de la protection sociale, de l'élevage et de la promotion des animaux de rente, mais aussi la suppression des points relatifs au droit foncier rural et au droit du bail à ferme.

L'objectif doit être en outre de fixer à huit ans le rythme de révision de la politique agricole afin de faciliter la planification de leurs projets aux agriculteurs-trices.

Ceux-ci pourront ainsi mieux s'adapter aux nouvelles exigences et prendre de meilleures décisions pour leur exploitation.

**Renseignements:**

Reto Burkhardt, responsable Communication PSL

079 285 51 01